

Sans logement? Mal logé? Contactez l'EJM!



J'ai déjà...

- ✔ Fait ma demande de logement social
- OU**
- ✔ Appelé le 115
- OU**
- ✔ Fait ma demande d'hébergement

... mais
je n'ai
toujours pas
de solution!

Je peux contacter l'Equipe Juridique Mobile (EJM) pour:

- ✔ M'informer sur mes droits **DALO** (Droit Au Logement Opposable) et **DAHO** (Droit À L'Hébergement Opposable)
- ✔ Me faire orienter pour monter mon dossier
- ✔ Obtenir un soutien dans ma démarche, avec un avocat si besoin



Contactez l'EJM au 04 76 48 66 28 ou ejm@grenoble.fr



✔ Je suis à la rue, en squat, hébergé chez quelqu'un

+

✔ J'ai déjà appelé le 115

OU

✔ J'ai déjà fait une demande d'hébergement

**Je peux faire
une demande de DAHO**
(Droit À L'Hébergement Opposable)

✔ Je suis dans un logement dangereux indécent / inadapté / en situation d'expulsion / en attente très longue (+ de 25 mois) d'un logement social

OU

✔ Je suis à la rue

+

✔ J'ai déjà fait une demande de logement social

**Je peux faire
une demande
de DALO**
(Droit Au Logement Opposable)

Quand et comment contacter l'équipe ?

Par téléphone au **04 76 48 66 28**

(lundi, 14h-17h / du mardi au jeudi, 9h-12h et 14h-17h / vendredi, 9h-12h)

Par email à l'adresse ejm@grenoble.fr



L'Équipe Juridique Mobile est le résultat d'un partenariat avec :



avec le soutien de :

HAUT COMITÉ
POUR LE LOGEMENT DES
PERSONNES DÉFAVORISÉES

COMITÉ DE SUIVI
DE LA LOI DALO DAHO
NATIONAL ET ISÈRE



et financée par :



financé par
IDEX Université Grenoble Alpes

